

Autres dénominations : Métreur / Métreuse

Présentation du métier

L'économiste de la construction estime l'ensemble des coûts d'un ouvrage ou d'un projet. Il / Elle établit et optimise le budget et contrôle l'avancement économique du projet.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible à partir d'un diplôme de niveau Bac+2 (BTS, ...) dans les secteurs du métrage, de l'économie de la construction ou des techniques liées à la construction BTP.

Un grade de Master (Master professionnel, Ecoles d'ingénieurs, ...) en construction du Bâtiment, des Travaux Publics et ouvrages d'art peut être demandé.

Des formations spécifiques (électricité, menuiserie, climatisation, ...) peuvent être exigées.

Compétences professionnelles

- Building Information Modelling (BIM)
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Calculer les marges, la rentabilité d'un produit ou d'une activité
- Contrôler la réalisation d'une prestation
- Contrôler les dépenses d'un chantier
- Économie de la construction
- Identifier et sélectionner des fournisseurs, sous-traitants, prestataires
- Méthode des déboursés
- Méthodes de quantification
- Négocier et gérer un contrat, une prestation
- Normes de la construction
- Préparer le dossier d'exécution des travaux (procédés techniques, méthodes, plans, ...)
- Techniques de maçonnerie
- Technologie du bâtiment
- Voirie Réseaux Divers (VRD)

Savoir-être professionnels

- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Prendre des initiatives et être force de propositions
- Faire preuve de réactivité
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME F1108 - Métier de la construction](#).